



Service Propreté Publique

Date de la poste

Service de collecte à domicile des encombrants ménagers

Vous êtes **PMR ou senior** et vous voulez vous débarrasser de vos encombrants pendant ce Recypark mobile ? Vous pouvez demander un rendez-vous à domicile pour 3m³, c'est tout à fait gratuit.

Ce service est disponible uniquement pour le **mardi 22 septembre 2026**, si vous habitez, à Forest, dans la zone déterminée ci-après : Fontaine Vanderstraeten

Avenues de Fléron, de Haveskercke, de la Verrerie, Denayer, des Familles, Fontaine Vanderstraeten, Général Dumonceau, Kersbeek du 106 au 292 et du 107 au 279B, Maître Paul Gilson, Stuart Merrill, Victor Rousseau du 77 au 421 et du 210 au 300, du Bempt ; Beukenberg ; Chaussées de Neerstalle du 90 au 364 et du 131 au 387A, de Ruisbroek ; Clos de la Vigne Kersbeek, des Fuchsias ; Drèves d'Anjou, de Champagne, de la Grappe, des Futailles, des Vendanges, du Pressoir, du Tastevin ; Rues Auguste Lumière, Bollinckx, de la Teinturerie, de Lisala, de Lusambo, des Bonnes-Mères, des Lutins, du Bambou du 2 au 18, du Lieutenant Lotin, Jean d'Osta, Jean-Baptiste Baeck, Jean-Baptiste Vanpé, Louis Lumière, Roosendaal du 1 au 39 et du 2 au 46 ; Squares des Bacchantes, du Bia Bouquet, Lison, Madelon, Manon, Toinon,

La prise de rendez-vous :

Les renseignements et prises de rendez-vous se font par téléphone au 0800/95.333 ou par mail à 0800@forest.brussels. La quantité minimale pour le déplacement d'un véhicule communal est de 1 m³.

Indiquez le nombre de m³ à enlever, le type de déchet, votre numéro de registre national, et, si vous êtes PMR, une photocopie de l'attestation de reconnaissance de handicap délivrée par le SPF Sécurité Sociale – Boulevard du Jardin Botanique, 50 – 1000 Bruxelles à envoyer par mail.

Vous recevrez votre confirmation de rendez-vous par téléphone ultérieurement.

Le jour de l'enlèvement :

Sortez vos encombrants ménagers triés sur le trottoir le matin-même, avant 7h30, si le rendez-vous est en matinée. Si le rendez-vous est fixé dans l'après-midi, le plus tard possible dans la matinée.

Votre présence est obligatoire dans la tranche horaire fixée lors de la prise de rendez-vous. Présentez votre carte d'identité aux agents communaux à leur arrivée.

Vous trouverez plus d'informations sur le site web communal et notre page Facebook.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Pour le Collège,
La Secrétaire Communale

Hilde De Visscher

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué

p. e. Simon De Beer